

le **S**yndicat **I**ntercommunal d'**A**limentation en **E**aux **P**otable (**SIAEP**) **Nord-Est Charente** a été créé le 1^{er} janvier 2017.

Il résulte de la fusion de huit syndicats intercommunaux d'alimentation en eau potable :

- Argenton Lizonne
- Confolentais
- Luxé-Cellettes-Villognon-Fontenille-Saint Groux
- Vallée de l'Or
- Vallée du Transon
- Région d'Aunac
- Région de Montemboeuf
- Région de Saint Claud

Les élus du Nord Est Charente

(1 élu pour 3300habitants environ)

Président : GENDRY Yves (ancien secteur de Saint Claud)

1^{er} Vice Président : PICAUD Marcel (ancien secteur Argenton Lizonne)

2^{ème} Vice Président : ROLLAND Dominique (ancien secteur de la Vallée de l'Or)

3^{ème} Vice Président : SICARD Michel (région d'Aunac)

4^{ème} Vice Président : **GUINOT** Jean-François (Confolentais)

5^{ème} Vice Président : **BOUCHAUD** Gérard (Luxé)

6^{ème} Vice Président : **MORAND** Gérard (Montemboeuf)

7^{ème} Vice Président : **NOBLE** Sylvain (Saint Claud)

8^{ème} Vice Président : **FRICONNET** Jean-Luc (transon)

9^{ème} Vice Président : **VIDAL** Gérard (Aunac)

10^{ème} Vice Président : **CHEVALIER** David (Confolentais)

11^{ème} Vice Président : **VIGNAUD** Michel (Confolentais)

12^{ème} Vice Président : **BOURNIER** Jean-Pierre (Montemboeuf)

13^{ème} Vice Président : **MADIER** Pierre (Saint Claud)

Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eaux Potable (SIAEP) Nord-Est Charente assure la production, le traitement et la distribution de l'Eau.

Le champ de cette compétence est régie par la loi.

Le syndicat se doit d'investir afin de couvrir les besoins en eau potable de chaque abonné sur son territoire et ce en qualité et en quantité.

Ses missions consistent également à prévoir les travaux de renouvellement et d'entretien du réseau, en vue d'assurer la pérennité du service dans le temps.

Des interconnexions avec d'autres syndicats doivent également être recherchées pour pallier à tout problème pouvant occasionner une pénurie.

Une constante volonté et obligation de la qualité de l'eau oblige l'amélioration des stations de traitement (pesticides, nouvelles molécules,...)

Le prix du m³ d'eau et des abonnements sont pour l'instant ceux pratiqués dans les anciens syndicats.

Une étude est en cours pour harmoniser les différents tarifs (lissage, ...)

Le dernier point (*sources Charente-eaux*) fait état de :

- 28 047 abonnés
- 3 775 695 m³ d'eau traitée
- 2 444 km de canalisations
- 46 700 habitants (environ)

Au niveau budget, autour de 11 000 000 € en investissement et la même somme en fonctionnement.

De nombreuses informations sur l'eau potable et sur la vie du syndicat sont disponibles sur le site :

Site internet : www.siaepnec.fr